REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE TILLABERI-TAHOUA

Cluster Protection
Niger

Decembre 2021

MONITORING DE PROTECTION

UNHCR The UN Refugee Agency

COMITE INTERNATIONAL POUR L'AIDE D'URGENCE ET LE DEVELOPPEMENT

I. CONTEXTE SECURITAIRE DE PROTECTION

1. Bande frontalière avec le Mali

a. Dans la région de Tillabéri

Une stabilité relative a caractérisé le contexte sécuritaire et de protection dans les départements de Banibangou, Ouallam, Abala et Fillingué au cours du mois de décembre 2021 comparativement au mois passé. Cependant, quelques incursions sporadiques avec leurs corollaires de violations du droit à la propriété à travers les vols et les prélèvements forcés de la DÎME, du droit à la liberté de mouvement à travers les enlèvements mais aussi des menaces et surtout du droit à la vie et à l'intégrité physique à travers les assassinats et les agressions physiques ont été rapportés par les points focaux et les leaders communautaires. De plus, il est important de signaler deux faits nouveaux dans cette zone à haute insécurité. Il s'agit de l'apparition des plusieurs groupes d'autodéfense particulièrement dans les départements de Banibangou et Ouallam, mais aussi de l'extension des opérations des milices armées de Tillia vers la région de Tillabéri, plus précisément dans la commune rurale de Sanam, département d'Abala.

La situation sécuritaire ajoutée à celle de protection dans les départements de Tillabéri et Ayorou a été marquée en début du mois de décembre par une présence des éléments de GANE tout au long de la frontière et dans certaines localités situées dans le territoire du Niger. Cela a été matérialisé par des intimidations et des passages des motos lourdement armées, l'assassinat des personnes (Kofounou et Gassa) suivie d'extorsion de bétail dans la localité de Tangouchman et Tinaman. Lors des incursions, les éléments de GANE ont prêché sur l'obligation du port de l'hidjab noire et l'interdiction d'abattre les arbres.
Dans la zone d'Anzourou notamment dans la localité Kofounou et Gassa la situation sécuritaire n'a pas cessé de se détériorer à cause de la présence des GANE. On a assisté à une série d'attaque suivie d'assassinat des personnes et de mouvement de population. Cette insécurité grandissante continue d'impacter négativement sur les conditions de vie de la population locale car perturbe la quiétude sociale, le bien être mais aussi les activités économiques et agricoles. Selon les points focaux, cette situation aurait entrainé un mouvement de population de ses localités vers le chef-lieu de commune Sarakoira. Dans la commune d'Ayorou après un début de mois relativement calme on a assisté à une réduction du périmètre sécuritaire par des attaques suivies d'assassinat de personnes (chef du village) et d'enlèvement des véhicules au niveau de la localité de Koutougou à 20 km d'Ayorou.

b. Dans la région de Tahoua

Le contexte sécuritaire et de protection au cours du mois décembre 2021 demeure toujours précaire, instable, préoccupant et volatile en raison de la récurrence des multiples et diverses exactions qui sont symptomatiques de la détérioration de l'environnement sécuritaire et de protection dans la zone, émaillées par plusieurs violations de droits perpétrées sur la population civile surtout dans les départements de Tillia et de Tahoua (communes rurales de Takanamatt et Tebaram), et dont les auteurs ne sont autres que les milices armées et les GANE.

En effet, au cours de ce mois, les GANE ont intensifié les incursions dans les localités et sur les axes les reliant. Des incursions qui sont synonymes d'exactions sur la population civile, et qui sont généralement émaillées par des violations de droits telles que la violation du droit à la propriété à travers les prélèvements forcés de la dîme (en nature ou en espèce) et les vols, la violation du droit à la liberté de mouvements à travers les enlèvements, la violation du droit à la vie et à l'intégrité physique à travers les assassinats et les agressions physiques. Au même moment, plusieurs exactions impliquant les milices armées avec leur corollaire d'assassinat des personnes à grande échelle dans les localités et les aires de pâturages ont été rapportées.

En effet, les milices armées du ressort des départements de Tillia, Tassara, Abalak et Tchintabaraden, appuyées par une cinquantaine de véhicules auraient ratissé la zone nord-ouest du département de Tillia, où ils auraient tué plusieurs personnes parmi lesquels des membres des GANE, mais aussi des civils dont des enfants, en flagrant violation de la Résolution 1612 du Conseil de Sécurité des Nations Unies condamnant toutes atteintes aux enfants, dans les localités d'Inaridan, Rojin Moussa département de Tahoua, commune rurale de Takanamatt ; d'Imirizzan, Intakana, M'balaka, Laham toujours dans le département de Tahoua mais cette fois-ci dans la commune rurale de Tebaram ; de Tourouf, Tabatol, Tagalalt et sur l'axe

Assagaygay-Télemcès et Assagaygay- Garin Wakkal dans le département et commune de Tillia.
On assiste de plus en plus à un conflit intercommunautaire par transitivité à travers les GANE parmi lesquels les membres d'une communauté sont majoritaires et qui s'en prennent aux membres de la communauté qui est majoritaire dans les milices armées.

2. Bande frontalière avec le Burkina Faso

Durant le mois de décembre, le contexte sécuritaire et de protection dans les communes de Torodi, Goroual, Bankilaré , Téra et Makalondi continue de se dégrader suite aux multiples attaque suivies d'assassinat et d'enlèvement des personnes mais également des opérations militaires de grande envergure. Ainsi, le début du mois a été caractérisé par une recrudescence de violence suivie d'incendie et d'enlèvement d'ambulance, mais aussi d'attaque de position de FDS de Fantio et l'incursion des GANE à Bandio suivie des menaces de fermer l'école primaire et d'incendie d'école primaire à Debergati (commune de Say). À la suite de l'intensification des attaques des GANE des opérations militaires de grandes envergures ont été déclenchées dans la même période. Ainsi, les opérations militaires déclenchées dans la partie ouest frontalière avec le Burkina ont largement contribué à améliorer la situation sécuritaire en chassant les éléments de GANE dans la partie sud-est de Makalondi. Dans les communes de Tamou et Ouré-djaladio, les éléments de GANE ont été très actifs. Selon les points focaux, la population surtout les femmes subissent régulièrement des violences psychologiques et souvent physiques en cas de non-port d'hidjab noire ou d'exercice d'activités lucratives.
Vers la fin du mois de décembre, le climat sécuritaire s'est davantage dégradé non seulement en raison de l'arrêt des opérations militaires mais aussi de la multiplication des attaques suivies d'assassinat de personne sur l'axe Téra-Dori, d'exécution sommaire d'un membre de la communauté et d'attaques simultanées des postes de FDS dans la commune de Makalondi.

II. CONTEXTE OPERATIONEL

1. Bande frontalière avec le Mali

a. Dans la région de Tillabéri

Le contexte opérationnel a été marqué par la présence permanente des éléments de GANE tout au long de la bande frontalière avec le Mali. Ainsi, au cours de cette période la présence des GANE s'est traduite par des incursions suivie d'enlèvement des personnes et d'extorsion des bétails répétitive dans les localités de Tangouchman et Tinmanan. Aussi, selon les points focaux, la période a été caractérisée par des séances de prêches et d'intimidation à l'égard de la population surtout l'obligation du port de l'hidjab. La commune d'Anzourou quant à elle, a été marqué par l'attaque suivie d'assassinat des personnes (2 tuées et 1 blessé), d'incendie des greniers et des maisons à Kofounou et d'extorsion des bétails à Gassa par les éléments de GANE. Après s'en est suivi une accalmie suite au déploiement de la patrouille militaire dans la zone.

La situation alimentaire tend à devenir très difficile pour les populations d'une part pour n'avoir pas cultivé et d'autre part en raison de la dégradation du contexte sécuritaire qui empêche toute activité génératrice de revenu. Cette situation contraint les villages du ressort de la commune et département de Banibangou à se vider de leurs bras valides vers les sites aurifères, l'Algérie, la Lybie ou encore Niamey à la recherche d'une vie meilleure et apporter assistance à leurs familles démunies. Outre le problème alimentaire, la destruction des réseaux téléphoniques rend les contacts avec les parents plus difficiles.

Quelques faits saillants méritent d'être rappelés :

- Le mercredi 22 décembre 2021, aux environs de 12h, une attaque qui aurait été perpétrée par des individus armés non identifiés aurait été repoussée par le comité de vigilance du village de Falanzadane, commune et département de Banibangou.
- Le samedi 18 décembre 2021, aux alentours de 17h00, une attaque qui aurait été perpétrée par des individus armés non identifiés aurait été repoussée par le comité de vigilance du village de Garbey, commune de Tondikiwindi, département de Ouallam,
- Le mercredi 15 décembre 2021, aux environs de 12h00, des GANE auraient fait incursion dans le village d'Adabdab, commune et département de Banibangou, pour emporter le bétail du village. Face à la résistance de la population, les assaillants auraient rebroussé chemin.

A ces faits s'ajoutent ces 04 cas d'assassinats perpétués par les GANE :

- L'assassinat de 03 personnes dans le village de Garbey, commune et département de Banibangou, dans la nuit du 18 au 19 décembre 2021
- L'assassinat de 09 personnes se rendant au marché hebdomadaire de Zama Kania, le 17 décembre 2021, dans la commune de Filingué
- L'enlèvement de 10 personnes dans le village d'Ezza, dans la commune de Sanam département d'Abala, le 19 décembre 2021.
- L'assassinat de 04 personnes le 26 décembre 2021 dans le village Mangayzé Koh, dans la commune de Tondikiwindi département de Ouallam.

Enfin, il faut noter que le mardi 21 décembre 2021, un camion transportant des vivres destinés aux populations d'Aboyok (commune et département d'Abala) et aux populations de Darey Dey (commune et département de Banibangou) aurait sauté sur un engin explosif improvisé (EEI) à quelques kilomètres du village d'Aboyok.

b. Dans la région de Tahoua

On assiste de plus en plus à une détérioration de l'environnement sécuritaire et de protection dans le nord et nord-ouest des départements de Tahoua et Tillia où les populations civiles sont victimes des exactions des groupes armés qui sont actifs dans la zone à savoir les milices armées et les GANE.

Les milices armées auraient multiplié les exactions sur les membres d'une communauté spécifiques de la zone se trouvant dans le nord-ouest du département de Tillia. Les GANE auraient également perpétré des exactions atypiques sur les membres d'une autre communauté à travers des assassinats et des enlèvements. Une situation qui compromet fondamentalement la libre circulation des personnes et des biens et constitue par ailleurs un véritable obstacle aux opportunités économiques de la zone déjà meurtries par les multiples prélèvements de la dîme et les vols de bétail et autres biens à grandes échelles.

Au cours de ce mois, plusieurs faits saillants tendant à des prémices d'un conflit intercommunautaire à grande échelle ont été rapportés par les points focaux et les leaders communautaires, dont :

- Plusieurs personnes assassinées dans les communes de Tillia, Tebaram et Takanamatt à cause de leur appartenance ethnique par les milices armées parmi lesquels des enfants en flagrant violation de la Résolution 1612 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.
- Une cinquantaine d'autres personnes assassinées toujours par les milices armées dans la zone d'Assagaygay département et commune de Tillia.
- Une dizaine de personnes assassinées par les GANE dans les communes de Tebaram, Takanamatt et Tillia.
- 07 personnes enlevées par les GANE dans les communes de Takanamatt et Tillia.

A cela s'ajoute un accrochage entre les milices armées appuyées par les FDS et les GANE à Ezza dans la commune rurale de Sanam département d'Abala, région de Tillabéri avec pour objectif de détruire une base des GANE.

2. Bande frontalière avec le Burkina Faso

La situation sécuritaire au début du mois de décembre a été caractérisée par des opérations militaires de grande envergure dans la boucle des trois frontières conjointement organisees par les armées du Burkina Faso et du Niger.
Aussi, elle reste caractérisée par l'activisme des éléments de GANE dans la zone de Goroual, Bankilaré et Téra. Ainsi, au cours de cette période, il a été constaté l'enlèvement et l'incendie de deux ambulances sur l'axe Téra-Bankilaré. Ensuite, l'assassinat d'une personne à 3km de Téra s'en est suivi l'attaque de la base militaire de Fantio. Pendant la période sous revue les GANE ont multiplié le contrôle spontané sur la route menant au Burkina Faso et les attaques de positions militaires. Attaque au cours de laquelle 29 FDS et 79 éléments de GANE ont perdu la vie. Au moment où les opérations militaires se déroulent au niveau des localités frontalières (Boni, Tchirboy, Yerintaga) certains éléments de GANE arrivent à opérer dans les localités proches des communes de Téra et Makalondi. Aussi, il a été rapporté l'affrontement entre FDS et GANE à Dolbel (commune de Goroual). On a assisté à une recrudescence de violence vers la fin du mois en raison de l'arrêt des opérations militaires mais aussi de la force de mobilité des GANE. Ainsi, il a été rapporté l'assassinat du chef du village de Tafagou (Bankilaré) suivie d'extorsion de bétail mais également l'enlèvement d'un agent d'état civil à Téra.

III. INCIDENTS DE PROTECTION

1. Situation générale

238 Incidents de protection collectés

Repartion des incidents par typologie

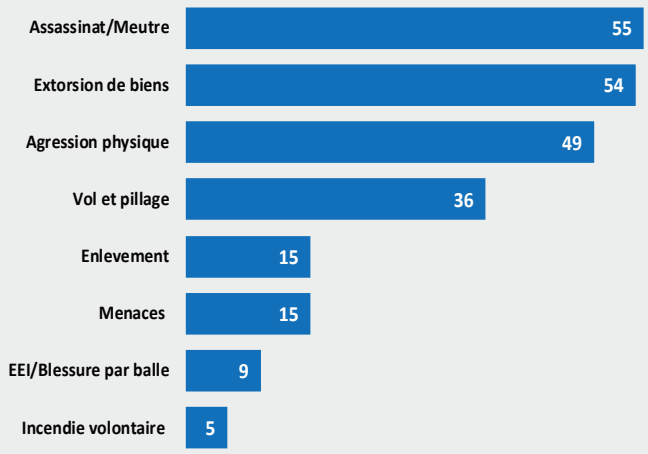

Repartion des incidents par typologie

Dans les deux régions (Tahoua et Tillabéri) couvertes par le monitoring de protection, 238 incidents de protection ont été enregistrés au cours du mois de décembre 2021. Ces incidents sont répartis en 08 typologies. Les assassinats/meurtres viennent en tête avec 55 cas sur 238 enregistrés au total, les extorsions des biens (54 cas), les agressions physiques (49 cas), les vols et pillages (36 cas), les enlèvements (15 cas), les menaces (15 cas), les engins explosifs improvisés ou blessures par balle (09 cas) et les incendies volontaires (05 cas).

Suivi des cas d'enlèvements (Novembre - Décembre)

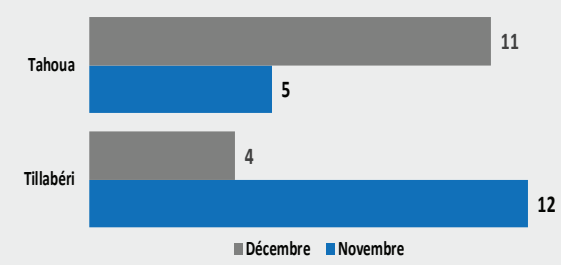

Suivi des cas d'enlèvements (Novembre - Décembre)

Au mois de novembre, il y a eu plus d'enlèvement à Tillabéri, 12 cas d'enlèvements enregistrés contre 05 cas enregistrés à Tahoua. Au mois de décembre, cette tendance s'est inversée, en effet, il y a eu plus d'enlèvement à Tahoua, 11 cas enregistrés, contre 04 cas à Tillabéri.
Globalement, au mois de novembre 17 cas ont été enregistrés dans les deux régions contre 15 cas au mois de décembre.

Suivi des cas d'assassinats/meurtres (Noveùbre - Décembre)

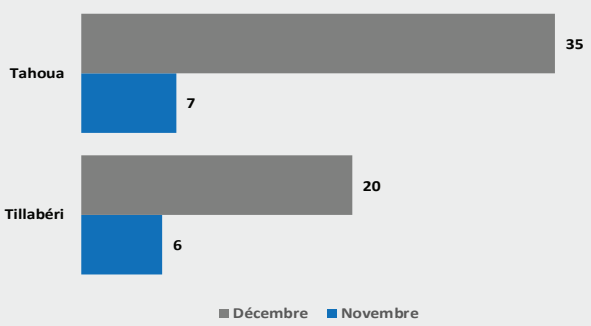

Suivi des cas d'assassinats/meurtres (Novembre – Décembre) :

Le mois de novembre a connu 06 cas d'assassinats et/ou meurtres à Tillabéri et 07 cas à Tahoua soit 13 cas au total dans les deux régions.
Comparativement, au mois de décembre, la tendance s'est inversée. La région de Tahoua a enregistré 35 cas d'assassinats et/ou meurtres contre 20 cas enregistrés dans la région de Tillabéri, soit 55 cas au total dans les deux régions.

2. Tillabéri

63 Incidents de protection collectés

Répartition des incidents par typologie

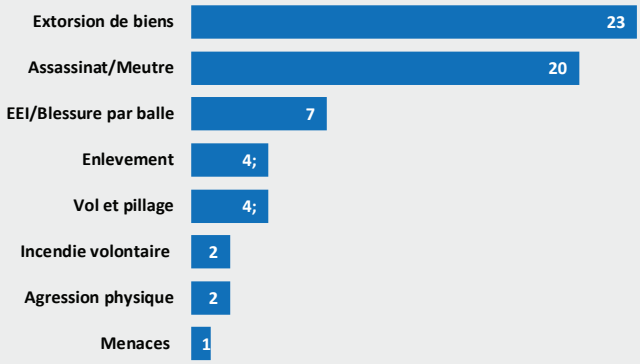

Répartition des typologies de violation de droits

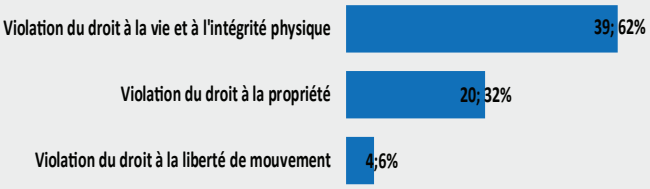

Répartition des incidents par auteurs

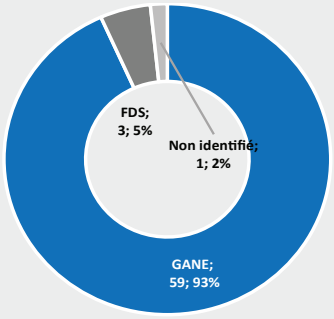

Répartition des victimes par statut de populations

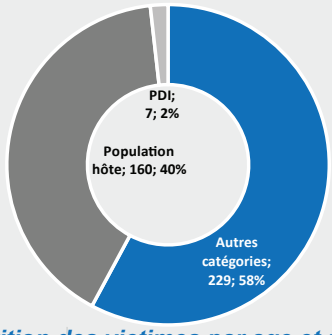

Répartition des victimes par age et par sexe

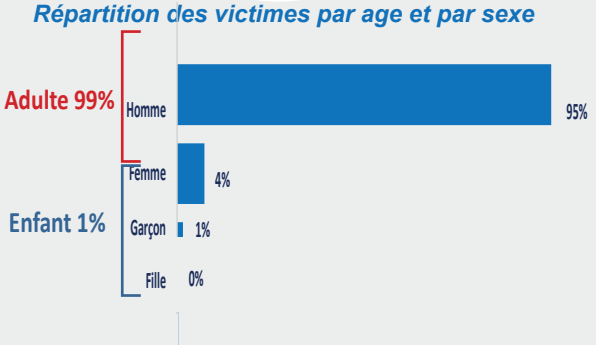

Repartition des incidents par typologie

Au cours du mois du décembre, le monitoring de protection a enregistré 63 incidents de protection soit une diminution de 11 incidents comparé au mois de novembre qui a enregistré 74 incidents dans la region de Tillaberi. Ces incidents sont repartis en 08 typologies : les extorsions des biens viennent en tête avec (23 cas), après les assassinats et meurtre (20 cas), EEI / blessure par balle (7 cas) les enlèvements (4 cas), vols et pillages (4 cas), incendies volontaires (2 cas), agressions physiques (2 cas), menaces (1 cas). Les extorsions de biens suivies d'assassinat des personnes ont été récurrents au cours de ce mois surtout au niveau de la zone des trois frontières où les attaques suivies d'enlèvement et d'assassinat des personnes ont été plus intenses en raison de l'activisme des GANE dans la zone.

Répartition des typologies de violation de droits

L'analyse des incidents rapportés au cours du mois de décembre 2021, ressort que ces typologies de violations ont principalement caractérisé le contexte: les violations du droit à la vie et à l'intégrité physique 39% ,62 soit une augmentation de 13% par rapport au mois passé, violation du droit a la propriété 20% ,32 soit une réduction de 32%,06 et la violation du droit à la liberté de mouvement 4,6% soit une réduction de 18 % par rapport au mois passé. Ces types des violations ont été quasi fréquents au cours de cette période dont la violation du droit à la propriété et du droit à la vie et l'intégrité physique détient plus la moitié des incidents. Même si on a constaté une légère baisse de fréquence des incidents des préoccupations demeurent sur le terrain à cause de l'insécurité grandissante.

Répartition des incidents par auteurs

Le mode opératoire des auteurs sur le terrain permet de saisir les incidents en fonction des auteurs. Ainsi, au cours de ce mois on enregistré 59 cas soit 93% amputés aux éléments de groupe armé non étatique (GANE) ; 1 cas soit 2% des incidents attribué aux auteurs non iconnus. 3 cas soit 5 % attribues aux FDS.

Répartition des victimes par statut de population

Il ressort de l'analyse des victimes par statut de la population que le pourcentage de la population hôte qui était de 83% avec 206 victimes pour le mois de novembre à baissé pour atteindre 40% avec 160 victimes. Aussi la proportion des PDI qui était de 5 % avec 12 victimes le mois passé a diminué pour atteindre 2% avec 7 victimes . Enfin, autre catégorie des victimes qui était de 12% avec 29 victimes le mois de novembre a connu une augmentation considérable suite aux différentes opérations militaires engagées dans la zone qui ont permis de neutraliser plusieurs éléments de GANE. Au cours de ce mois la proportion des victimes (PDI) à beaucoup diminuer.

Répartition des victimes par âge et par sexe

Au cours du mois de décembre, l'analyse des victimes par âge a permis de comprendre que la proportion d'âge des enfants victime qui était de 5% au mois de nombre a connu une baisse et celle des adultes qui était de 95% à augmenter de 4% pour atteindre 99%. Au niveau de la répartition des victimes par sexe, les hommes restent les plus touchés avec 95% soit une augmentation de 11% (71) comparé au mois passé et les femmes et les jeunes garçons occupent 5% soit la même proportion par rapport au mois passé.

3. Tahoua

175 Incidents de protection collectés

Répartition des incidents par typologies

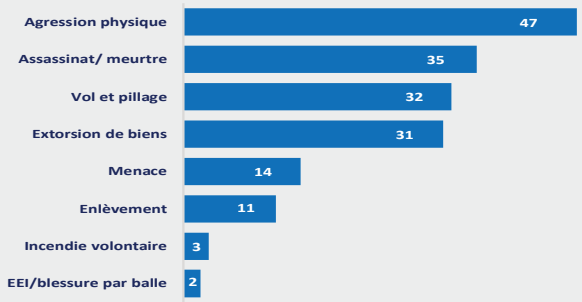

Repartion des incidents par typologie

08 typologies d'incidents ont été inventoriées. Sur les 08 typologies, 06 viennent en tête du classement avec 05 incidents ou plus :

- Les agressions physiques avec 47 cas sur 175 au total
- Les assassinats/meurtres avec 35 cas sur 175 au total
- Les vols et pillages avec 32 cas sur 175 au total
- Les extorsions des biens avec 31 cas sur 175 au total
- Les menaces avec 14 cas sur 175 au total
- Les enlèvements avec 11 cas sur 175 au total
- Les autres typologies sont : incendie volontaire (03 cas), EEI/blessure par balle (02 cas

Répartition des typologies de violation de droits

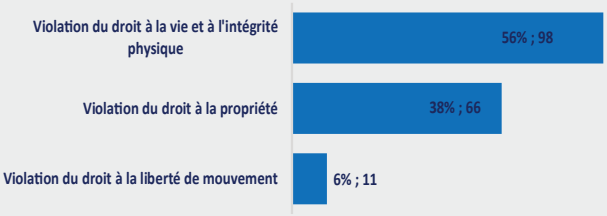

Répartition des typologies de violation de droits

03 types de violations ont été enregistrés. Il s'agit de :

- Violation du droit à la vie et à l'intégrité physique à travers les assassinats/meurtres, les agressions physiques et les menaces avec 56% des cas enregistrés (soit 98 incidents sur 175).
- Violation du droit à la propriété à travers les prélèvements forcés de la dîme, les vols et pillages, avec 38% des cas enregistrés (soit 66 incidents sur 175). Le montant prélevé au titre de la dîme pour le mois de décembre s'élève à 6 987 000 FCFA
- Violation du droit à la liberté des mouvements à travers les enlèvements avec 06% des cas enregistrés (soit 11 incidents sur 175).

Répartition des incidents par auteurs

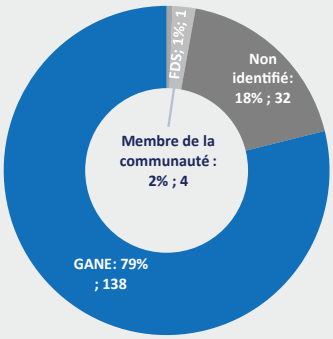

Répartition des incidents par auteurs

Les GANE sont auteurs présumés de 79% d'incidents (soit 138 cas sur 175 au total), les individus non identifiés sont auteurs présumés de 18% d'incidents (soit 32 cas sur 175), les membres de la communauté sont auteurs présumés de 02% d'incidents (soit 04 cas) et les FDS sont auteurs présumés de 01% d'incidents (soit 01 cas). Les GANE sont toujours les auteurs présumés du plus grand nombre d'incidents dans la région de Tahoua.

Répartition des victimes par type de populations

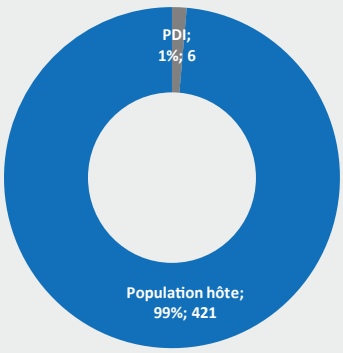

Répartition des victimes par type de populations

Au total, 427 personnes ont été victimes des incidents rapportés au mois de décembre. La population hôte a été la plus touchée avec 99% des victimes (soit 421 personnes sur le total de 427), ensuite les déplacés internes avec 01% de victimes (soit 06 personnes sur le total de 427).

Répartition des victimes par âge et par sexe

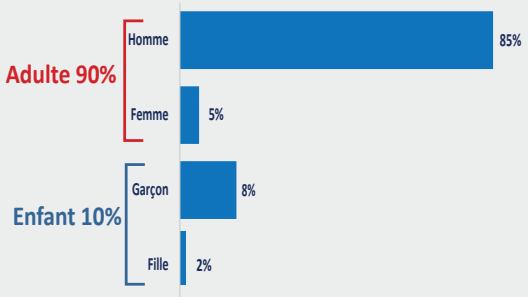

Répartition des victimes par âge et par sexe

Sur les 427 victimes d'incidents enregistrés au mois de novembre, 90% sont des adultes et 10% sont des enfants. Les hommes représentent 85% (364 personnes) des victimes et les femmes 05% des victimes (22 personnes). Les garçons représentent 08% des victimes (34 garçons) et les filles représentent 02% des victimes (07 filles).

IV. MOUVEMENT DE POPULATION

1. Bande frontalière avec le Mali

a. Dans la région de Tillabéri

■ Nouveaux PDI

Suite à l'insécurité grandissante dans la zone, plusieurs personnes auraient quitté leurs localités d'origines pour s'installer dans des localités qu'elles pensent plus sécurisées. Il y aurait eu un total de 2676 ménages, avec environ 14451 personnes.

Village/commune d'origine	Sites/village d'accueil	Nombre de ménages	Adultes hommes	Adultes femmes	Filles	Garçons	TOTAL PERSONNES
Kaoura Kéri / Commune de Tondikiwindi	Site PDI de Ouallam	105					**542**
Aboyak Goubeido / commune d'Abala	Site PDI d'Abala	31					**186**
Banibangou et villages alentours	Site de Balleyara et familles d'accueil de Balleyara chef-lieu du département	83					**550**
Tinzaou / commune de Tondikiwindi	Mangayzé	250					
Adabdab / commune de Banibangou	Site PDI de Ouallam	61					**393**
Ezza et ses environs/ Commune de Sanam	familles d'accueil au chef-lieu commune de Sanam	136	554	670	220	211	1655
Gabado, Zibane 1 et 2, Sangara	Sarakoira	1305					2884
Gassa	Tillabery	200					1300
Boni	Makalondi	172					688
M'bachawne	Téra	35					253
Alsilamey -karaytan -Tahabanat -Moulkouss	Kandadji	298					3000
TOTAL		2676	554	670	220	211	14 451

■ Mouvements secondaires

Au cours de mois de décembre, il a été dénombré 113 ménages de 1297 personnes en mouvement secondaires a Sakoira.

b. Dans la région de Tahoua

■ Nouveaux mouvements (PDI)

À la suite des séries d'exactions dont sont victimes les populations de la part des GANE et des milices armées, plusieurs personnes auraient quitté leurs localités d'origine pour s'installer là où ils pensent être en sécurité. Ainsi, 930 ménages d'environ 6.263 personnes ont été dénombrés.

Village/commune d'origine	Sites/village d'accueil	Nombre de ménages	Adultes hommes	Adultes femmes	Filles	Garçons	Total
Assagaygay/ commune Tillia	Imbokili	70	-	-	-	-	451
Salkadamna/ commune rurale de Takanamatt	Takanamatt	210	-	-	-	-	1470
Ezza/ commune rurale de Sanam (Tillabéri)	Garin Wakkal	47	51	62	75	61	249
Assagaygay /Commune Tillia	Kawadata	31	31	43	72	29	175
Assagaygay /Commune Tillia	Mosah peulh	71	-	-	-	-	321
Assagaygay / Commune Tillia	Rojin Moussa	42	-	-	-	-	217
Akazarar, Afissa, Tiksenenes, Aghazaranchita, Iboulgat et Iwagar / commune Tillia	Bazazai, Infène Wahidi et Tajawjawk	360	-	-	-	-	2664
Assagaygay /Commune Tillia	Télemcès	8	14	13	11	11	49
Agando et Chininzan /Commune Tillia	Infène	70	-	-	-	-	497
Tabatol et Tegabart /Commune Tillia	Télemcès	21	-	-	-	-	170
Total		930	96	118	158	101	6263

Mouvements secondaires

24 ménages de 178 individus dont 27 hommes, 39 femmes, 46 garçons et 66 filles ont quitté Azakaza pour s'installer à Télemcès dans le département et commune rurale de Tillia

V. PROTECTION DES ENFANTS

1. Dans la Région de Tillabéri

La dégradation de la situation sécuritaire défavorise le développement et la survie de la majorité des enfants enrôlés dans la crise notamment dans les communes d'Ayorou, Inates et les localités d'accueils des PDI. Les services sociaux de base (santé, école, eau, alimentation) ne sont pas disponibles dans la zone d'Inates plusieurs mois. Les enfants sont exposés aux dangers et blessures à la suite des opérations militaires. Au cours de ce mois une fille de 16 ans dans la zone de Famé a été victime d'une blessure par balle à la suite d'un incident de tir.

Il a été constaté que la majorité jeunes enfants accueillies ne sont pas scolarisés et ceux scolarisé nombreux attendent d'être intégré dans le circuit scolaire. Aussi, la situation sanitaire qui est délétère en raison de l'indisponibilité du personnel soignant mais également de l'absence de prise en charge et des médicaments. Aussi, les enfants restent constamment exposés aux agressions physiques ou sexuelles, kidnapping en raison de la forte démographie et la promiscuité. Ainsi, il est important de noter que l'environnement de protection de l'enfant dans cette zone doit être renforcer à travers des activités de réponses concrètes afin de garantir l'épanouissement et le développement des enfants dans un environnement sain.

Dans la bande des trois frontières, le climat sécuritaire non favorable aux fonctionnements des services sociaux de bases continu d'impacter le bien-être et la survie des enfants dans les localités affectées par les conflits et les sites d'accueils. En effet, l'absence de soin approprié pour prévenir les maladies et les vaccins réguliers pour les enfants ne sont plus garanties et les écoles fermées dans ses zones depuis plus de deux ans. Cela expose les enfants à l'enrôlement par les mouvements jihadistes et aux mariages précoces. Il a été rapporté que plus de 40 enfants mineurs seraient enrôlé dans la localité de Tchololboloul (commune de Makalondi). Aussi, l'inaccessibilité de certaines zones complique l'assistance humanitaire et cette situation ne fait qu'aggraver la survie des enfants. Au niveau de Téra et Gothèye les enfants des PDI restent pour la plus non scolarisés et demeure exposé à la mendicité et l'exploitation domestique.

792 cas de protection de l'enfance ont été identifiés au cours du monitoring de protection du mois de décembre 2021 dont 412 filles et 380 garçons. Sur les 792 cas identifiés 787 ont été référés vers les structures de prise en charge dont 408 filles et 379 garçons. 05 n'ont pas été référés faute de structure de prise en charge dont 04 filles et 01 garçon.
Sur les 787 cas référés : 137 ont été directement pris en charge dont 81 filles et 56 garçons. 650 sont en cours de prise en charge dont 327 filles et 323 garçons. Il y a une majorité des enfants à risque d'apatridie (499) et des enfants à risque de ne pas aller à l'école (133).

2. Dans la Région de Tahoua

765 cas de protection touchant les enfants ont été identifiés au cours du monitoring de protection du mois de décembre 2021, dont 355 filles et 410 garçons. Sur les 765 cas identifiés 737 ont été référés vers les structures de PEC dont 340 filles et 397 garçons. 28 n'ont pas été référés faute de structures de PEC dont 14 garçons et 14 filles Sur les 737 cas référés : 318 ont été directement pris en charge dont 142 filles et 176 garçons 411 sont en cours de prise en charge dont 190 filles et 221 garçons. 08 de sexe féminin n'ont pas effectué le déplacement faute de moyen.

VI. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG) : Prévention et Réponse

1. Dans la région de Tillabéri

Au cours du mois de décembre la situation des VBG est inquiétante suite aux intimidations et violences psychologiques que les femmes et les jeunes filles vivent dans la zone. Selon les points focaux, la forte présence des éléments des GANE dans la zone a contribué véritablement aux nouvelles restrictions suivies de déni de ressource. il s'agit du port obligatoire de l'hidjab et l'interdiction d'exercer un commerce. Ces mesures imposées par les éléments de GANE contribuent à renforcer la vulnérabilité des ménages. Aussi, il existe également un risque élevé de violences sexuelles et physique au niveau des femmes qui partent chercher de l'eau ou du bois en raison de la présence permanente des GANE.

A Ayorou, des risques énormes de VBG existent à la suite de la concentration humaine souvent sans abris convenable, où toute la famille est concentrée sans aucune intimité. Les filles et les femmes restent exposé quand elles partent chercher de l'eau ou du bois de chauffe et utilisation commune des latrines.

Suite à l'insécurité grandissante et la multiplication des attaques suivies d'enlèvement des personnes et d'extorsion des biens dans la zone des trois frontières notamment dans les communes de Goroual, Bankilaré Téra, Torodi et Makalondi la question liée aux violences basées sur le genre demeure toujours inquiétante et insupportable à l'égard des femmes et des jeunes filles. Cette situation s'est traduite par l'imposition du port d'hidjab noire et l'interdiction d'exercer toute activité lucrative. De Téra en passant par Torodi jusqu'à Makalondi et Tamou cette période a été marquée par des séances de prêches et d'intimidation surtout à l'égard des femmes qui refusent de se plier aux règles A tout cela s'ajoute la fragilité des soins dans ces zones en raison de la fermeture de la plus part de centre de soins frontaliers, manque de suivi régulier (vaccination) de la mère et du nouveau nés qui est un élément fondamental pour le survie et développement de l'enfant et de sa mère.

07 cas de VBG ont été collectés au cours du mois de décembre 2021 parmi lesquels :

- 04 cas de mariage d'enfants dont :
- 01 cas de viol sur une fille de 11 ans en classe de CE2 sur le site des déplacés de Deykoukou à Ballayara, référé au CHD et l'affaire est au tribunal.
- 01 cas d'agression physique sur le site de déplacés de Ouallam référé au tribunal de Ouallam.
- 01 cas d'exploitation sexuelle sur le site des PDI de Ouallam référé au représentant du chef de village de Tchomobangou.

2. Dans la région de Tahoua

A. Identification des cas de VBG

Au total 83 cas de VBG ont été identifiés au cours de ce mois dont 81 de sexe féminin et 02 de sexe masculin.

Sur les 83 cas de VBG identifiés, nous avons :

- 37 cas de mariage d'enfants :
- 29 cas de déni de service :
- 10 cas d'agression physique:
- 05 cas de violences psychologiques et émotionnelles à Assagaygay non référés faute de structures de PEC.
- 01 cas de sexe de survie à Aderzaghrene référé à l'APBE.
- 01 cas d'exploitation sexuelle avec grossesse non désirée à Takanamatt référé au CSI de ladite localité.

B. Prévention des VBG

Les sensibilisations sur la prévention des VBG, dans le chef-lieu de la commune et du département de Bagaroua, ont touché 85 personnes dont 76 femmes et 09 hommes.

VII. PERSONNES A BESOINS SPECIFIQUES (PBS) ET REFERENCEMENT

1. Dans la région de Tillabéri

Sur les 1036 cas de personnes à besoins spécifiques identifiés dont 598 de sexe féminin et 438 de sexe masculin :

- 954 ont été référés vers des structures de prise en charge parmi lesquels 545 de sexe féminin et 409 de sexe masculin.
- 82 n'ont pas été référés faute de structures de prise en charge dont 53 de sexe féminin et 29 de sexe masculin

Sur les 954 cas référés :

- 301 cas ont été directement pris en charge parmi lesquels 216 qui sont de sexe féminin et 85 qui sont de sexe masculin.
- 653 cas sont en cours de prise en charge au niveau des structures appropriées dont 324 de sexe masculin et 329 de sexe féminin.

Aussi, à Ayorou, 147 orphelins identifiés et référés vers le projet d'urgence ANTD/Unicef. 180 personnes en besoin de document d'état civil, 42 orphelins et un cas viol ont été référés vers le projet d'urgence ANTD/Unicef et le CSI. A Dessa, Orpheline âgée de 13 ans référés à la même organisation.

2. Dans la région de Tahoua

Sur les 901 cas de PBS identifiés dont 463 de sexe féminin et 438 de sexe masculin :

- 729 ont été référés vers des structures de prise en charge parmi lesquels 359 de sexe féminin et 370 de sexe masculin.
- 172 n'ont pas été référés faute de structures de prise en charge dont 104 de sexe féminin et 68 de sexe masculin.

Sur les 729 cas référés :

350 ont été directement pris en charge dont 165 de sexe féminin et 185 de sexe masculin

- Les 369 qui sont en cours d'être pris en charge dont 184 de sexe féminin et 185 de sexe masculin feront l'objet d'un suivi particulier
- 10 tous de sexe féminin, n'ont pas effectué le déplacement faute de moyens

VIII. ACTIVITES DE FORMATIONS ET DE SENSIBILISATIONS

1. Dans la région de Tillabéri

Trois thèmes ont été abordés au cours des séances de sensibilisation du mois de décembre 2021 : la coexistence pacifique, les VBG, les EEI, la protection de l'enfant et la scolarisation de la jeune fille. Ainsi :

- Site des PDI de Ballayara : 98 personnes ont été touchées dont 37 femmes, 26 hommes, 20 garçons et 15 filles Tchomobangou : 95 personnes ont été touchées dont 89 femmes, 06 hommes.
- Site PDI de Ouallam : 25 personnes ont été touchées dont 15 hommes et 10 femmes.
- Site de Mangayzé : 45 personnes ont été touchées ont été touchées dont 12 femmes, 08 hommes, 10 garçons et 15 filles.
- Ayorou 36 personnes ont été touchées dont 12 hommes, 8 femmes, 15 garcons et 11 filles ;
- Dessa, Diomonona 151 personnes ont été touchées dont 52 hommes, 48 femmes, 32 garçons et 19 filles;
- Kantaga 92 personnes ont été touchées dont 50 hommes, 30 femmes, 28 garçons et 30 filles
- Bankilare 138 personnes ont été touchées dont 43 hommes, 28 femmes, 14 garçons et 07 filles
- Belley koira, 51 personnes ont été touchées dont 13 hommes, 7 femmes, 12 garçons et 19 filles

2. Dans la région de Tahoua

Deux thèmes ont été abordés au cours des sensibilisations de ce mois à savoir, les VBG et la coexistence pacifique. Ainsi à :

- Bagaroua : 152 personnes ont été touchées dont 10 hommes, 67 femmes, 47 garçons et 28 filles
- Miguiza : 53 personnes ont été touchées dont 27 hommes, 21 femmes, 04 garçons et 01 fille
- Télemcès : 65 personnes ont été touchées dont 23 hommes, 27 femmes, 06 garçons et 09 filles
- Takanamatt : 55 personnes, toutes des hommes, ont été touchées.
- Aderzaghrene : 143 personnes ont été touchées dont 81 hommes et 62 femmes

Au total 468 personnes ont été touchées par les séances de sensibilisations dont 196 hommes, 177 femmes, 57 garçons et 38 filles.

IX. COHABITATION PACIFIQUE

1. Dans la région de Tillabéri

Dans le département de Banibangou où le risque d'un conflit intercommunautaire était perceptible, la vie reprend son cours et les populations vaquent à leurs occupations. C'est surement dû aux nombreux efforts que l'État et ses partenaires sont entrain de déployer sur le terrain pour la coexistence pacifique à l'instar de cette mission de la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix (HACP) qui était de passage à Banibangou pour sensibiliser les populations sur l'importance de la paix et de la sécurité

2. Dans la région de Tahoua

Les tensions montent de plus en plus entre les GANE et les milices armées. Les exactions suivies de violences sont perpétrées par chaque groupe sur l'autre. En effet, au cours de ce mois les milices armées auraient harcelé, tué, agressé physiquement et violenté les membres d'une communauté se trouvant dans le nord-ouest du département de Tillia. Les GANE, quant à eux auraient procédé à des enlèvements de personnes influentes dont les membres de leur communauté seraient majoritaires parmi les milices armées. Cette situation est en train de s'étendre dans le département de Tahoua (communes rurales de Tebaram et de Takanamatt). Cela risquera de mettre à mal la coexistence pacifique dans la zone déjà affectée par l'insécurité grandissante.

XI. DEFIS ET RECOMMANDATIONS

1. Défis

- Insuffisances des services pour la prise en charges des cas référés (notamment la sante par exemple)
- Risque déscolarisation pour les enfants nouvellement déplacés avec leurs parents
- Non-respect des mesures barrières dans le cadre de la prévention du COVID 19.
- Accès difficile aux centres de santé en raison du manque de moyen de déplacement, dû en grande partie à l'interdiction de l'usage des motos.
- Accès limités aux sites pour des raisons sécuritaires.
- Risqué de conflict inter communautaire.
- Extorsions de biens à grande échelle sous couvert de la dîme dans le département de Tillia.
- Assassinats et enlèvements à grande échelle dans les départements de Tillia et Tahoua.
- Insuffisance de réponse humanitaire dans les localités frontalières victime des exactions des GANE

2. Recommandations

Secteur	Recommandations	Communes	Acteurs concernés	Echéance
Sécurité	Renforcer les patrouilles des FDS le long des frontalières avec le Mali et le Burkina Faso	Abala, Makalondi, Bankilare, Tondikiwindi, Banibangou, Sanam, Tebaram, Takanamatt, Tillia,	FDS	En continue
Cohabitation pacifique	Renforcer les sensibilisations sur la coexistence pacifique	Tebaram, Takanamatt, Tillia,Tassara, Banibangou et Tondikiwindi	Acteurs humanitaires et Étatiques	En continu
WASH	Construire des latrines d'urgence sur les sites des PDI	Tillia, Tassara, Mangaizé, Balleyara et Ouallam	Acteurs humanitaires	Dès que possible
Santé	Intensifier les sensibilisations sur la prévention du COVID19	Abala, Tondikiwindi, Banibangou, Fillingué, Ouallam et Sanam	Autorités sanitaires, leaders communautaires, acteurs humanitaires	Le plus vite possible
	Faciliter l'accès aux services de soins de santé à travers les cliniques mobiles dans les nouveaux sites d'accueil des PDI et refugiés	Tebaram, Banibangou, makalondi, Bankilare Takanamatt, Tillia et Tassara		Le plus vite possible
Abris	Distribuer les Kits Abris aux PDI nouvellement arrivés sur les sites	Tillia, Tassara, Ouallam, Balleyara et Tondikiwindi	Acteurs humanitaires	Le plus vite possible